



# Conseil économique et social

Distr. générale  
12 février 2019  
Français  
Original : anglais

## Commission économique pour l'Europe

### Comité de l'énergie durable

### Groupe d'experts de la gestion des ressources

#### Dixième session

Genève, 29 avril-3 mai 2019

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour

### Ordre du jour provisoire annoté de la dixième session

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 29 avril 2019 à 10 heures<sup>1</sup>

## I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Observations liminaires.
4. Atelier sur la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système de gestion des ressources des Nations Unies.
5. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts de la gestion des ressources.
6. Mandat et cahier des charges du Groupe d'experts de la gestion des ressources.
7. Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et Système de gestion des ressources des Nations Unies.
8. Moyens de promouvoir l'énergie durable.
9. Développement, gestion et application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système de gestion des ressources des Nations Unies :
  - a) Révision de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources ;

<sup>1</sup> Les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations sont priés de s'inscrire en ligne (<https://www.unece.org/index.php?id=50179>) ou par courriel ([reserves.energy@un.org](mailto:reserves.energy@un.org)), au moins deux semaines avant le début de la session. Ils sont priés de se présenter, au moins quarante-cinq minutes avant le début de la réunion, à l'entrée située au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix, pour obtenir un badge d'identification. L'enregistrement s'effectue tous les jours ouvrables au portail de Pregny, de 8 heures à 17 heures. Le secrétariat peut être joint par téléphone (poste 73328 ou 74140).



- b) Principe et conception du Système de gestion des ressources des Nations Unies ;
  - c) Minéraux ;
  - d) Pétrole ;
  - e) Sources d'énergie renouvelables ;
  - f) Ressources en combustibles nucléaires ;
  - g) Projets d'injection ;
  - h) Ressources d'origine anthropique ;
  - i) Aspects commerciaux et information financière ;
  - j) Qualifications des personnes compétentes et des évaluateurs ;
  - k) Autres applications possibles.
10. Aspects sociaux et environnementaux dans la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système de gestion des ressources des Nations Unies.
  11. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources dans divers contextes géographiques.
  12. Centres d'excellence internationaux et projets extrabudgétaires pour l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système de gestion des ressources des Nations Unies.
  13. Femmes et diversité dans la gestion des ressources.
  14. Éducation et sensibilisation.
  15. Coopération avec d'autres organisations et entités.
  16. Plan de travail pour 2018-2019 et projet de plan de travail pour 2020-2021.
  17. Questions diverses.
  18. Adoption des conclusions et recommandations.
  19. Adoption du rapport et clôture de la session.

## **II. Annotations**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Conformément au Règlement intérieur de la Commission économique pour l'Europe (CEE) de l'ONU, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

On trouvera les documents de la session sur le site Web<sup>2</sup> dès qu'ils seront disponibles. Un calendrier provisoire de la session est présenté à la section III du présent document. Une version révisée et détaillée du calendrier pourra être consultée sur le site Web à l'approche de la session.

### **2. Élection du Bureau**

À sa neuvième session, tenue en avril 2018, le Groupe d'experts a élu un Bureau qui siègera jusqu'à la fin de la onzième session, prévue en 2020. Le Groupe sera informé de tout changement survenu au sein du Bureau depuis la neuvième session.

---

<sup>2</sup> <https://www.unece.org/index.php?id=50179>.

### **3. Observations liminaires**

Les observations liminaires porteront notamment sur l'état actuel de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (Classification-cadre) et du Système de gestion des ressources des Nations Unies (Système de gestion des ressources), et sur la manière dont ces outils peuvent aider les pouvoirs publics, les secteurs industriels, les investisseurs et les organisations internationales à faire face aux problèmes qui se posent aujourd'hui en matière de développement durable des ressources énergétiques et minérales.

### **4. Atelier sur la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système de gestion des ressources des Nations Unies**

Un atelier sur la Classification-cadre et le Système de gestion des ressources se tiendra les 29 et 30 avril et sera l'occasion d'étudier comment l'application de ces outils pourrait faciliter la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et résoudre les problèmes de gestion des ressources dans le secteur des matières premières et dans celui de l'énergie.

### **5. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts de la gestion des ressources**

Le secrétariat donnera un aperçu des activités menées par le Comité de l'énergie durable depuis sa vingt-septième session, tenue les 26 et 27 septembre 2018, ainsi que des décisions qui ont été prises, notamment par le Comité exécutif de la CEE, en ce qui concerne les travaux du Groupe d'experts. Il a ainsi été décidé d'approuver le changement de nom du Groupe d'experts de la classification des ressources en Groupe d'experts de la gestion des ressources, d'approuver le mandat révisé du Groupe, et d'entériner les spécifications pour l'application de la Classification-cadre aux ressources d'origine anthropique et les documents-relais entre la Classification-cadre et les systèmes nationaux de classification des ressources minérales et pétrolières utilisés en Chine.

Le secrétariat parlera des consultations à participation non limitée que le Comité tiendra le 16 mai 2019 à Genève, et invitera le Groupe d'experts à prendre une part active à la préparation de cette réunion et aux débats pendant celle-ci.

### **6. Mandat et cahier des charges du Groupe d'experts de la gestion des ressources**

Le mandat du Groupe d'experts, approuvé le 14 décembre 2018 par le Comité exécutif de la CEE, sera présenté (ECE/ENERGY/GE.3/2019/3). Ce mandat vient à échéance en décembre 2019. Le Groupe d'experts devra, après discussion, recommander le renouvellement pour une durée à déterminer. La durée actuelle du mandat est de cinq ans, ce qui constitue la limite de la prolongation qui peut être demandée.

Compte tenu de son nouveau mandat, le Groupe d'experts devra examiner la décision 2004/233<sup>3</sup> du Conseil économique et social des Nations Unies relative à la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les ressources minérales et envisager de recommander qu'une décision actualisée ou une nouvelle décision soit élaborée concernant la Classification-cadre et/ou le Système de gestion des ressources pour soumission au Comité de l'énergie durable.

<sup>3</sup> <http://www.un.org/en/ecosoc/docs/2004/decision%202004-233.pdf>.

## **7. Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et Système de gestion des ressources des Nations Unies**

Le Groupe d'experts sera informé des diverses grandes tendances mondiales et technologies qui contribuent à transformer les secteurs de l'énergie et des matières premières. À mesure que des politiques, approches et modèles économiques nouveaux modifient les modes de production, de consommation, de transport et de livraison, les méthodes de gestion des flux d'énergie et des matières premières qui en découlent doivent également être modernisées et unifiées. La contribution de la Classification-cadre et du Système de gestion des ressources à l'amélioration de l'efficacité systémique de la gestion et de la production des ressources, notamment en ce qui concerne la performance environnementale, et à l'amélioration de la qualité de vie, sera examinée. Les travaux du Groupe de travail pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) seront présentés et examinés.

## **8. Moyens de promouvoir l'énergie durable**

À sa neuvième session, le Groupe d'experts a fait remarquer que le projet intitulé « Moyens de promouvoir l'énergie durable », placé sous l'égide du Comité de l'énergie durable, représentait pour lui une occasion unique d'étudier le lien entre gestion des ressources et énergie durable. Le Comité cherche les moyens d'atteindre les ODD liés à l'énergie et les engagements pris ultérieurement dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat. Tous les organes subsidiaires du Comité ont été invités à contribuer aux dialogues stratégiques et technologiques organisés dans ce contexte, avant que les recommandations ne soient présentées pour adoption à la vingt-huitième session du Comité. Le Groupe d'experts a demandé à participer directement au projet au fur et à mesure de son avancement au cours de l'exercice biennal. Il souhaitait, en particulier, apporter son expérience sur les questions environnementales et sociales.

Des informations actualisées sur le projet et sur les possibilités d'y prendre part seront présentées par le Vice-Président du Bureau, désigné pour représenter le Groupe d'experts au sein du projet. Le Groupe d'experts sera invité à examiner les informations fournies et à formuler des recommandations sur la meilleure façon de participer et de contribuer au projet.

## **9. Développement, gestion et application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système de gestion des ressources des Nations Unies**

Le Groupe d'experts sera informé de l'état du développement, de la gestion et de l'application de la Classification-cadre à la gestion durable des ressources, notamment des progrès réalisés dans ces domaines depuis la neuvième session et de toute recommandation formulée par le Bureau du Groupe d'experts.

Le Groupe d'experts est chargé de développer et de gérer la Classification-cadre moyennant des tests rigoureux, des vérifications et des mises à jour régulières.

Il sera informé des activités menées par le Groupe technique consultatif.

Il sera également informé de tout nouveau document-relais éventuel.

Les applications actuelles de la Classification-cadre à la gestion durable des minéraux, du pétrole, des sources d'énergie renouvelables, des ressources en combustibles nucléaires et des ressources d'origine anthropique ainsi qu'aux projets d'injection seront examinées et débattues. La question des aspects commerciaux et de l'information financière sera également abordée.

**a) Révision de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources**

À sa septième session, le Groupe d'experts a recommandé que soit établie une version actualisée de la Classification-cadre en vue de sa publication, qui n'interviendrait toutefois pas avant 2018. L'Équipe spéciale sur la révision de la Classification-cadre présentera les modifications qu'il est proposé de lui apporter pour garantir sa cohérence avec le Programme 2030. Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations sur la version révisée de la Classification-cadre.

**b) Principe et conception du Système de gestion des ressources des Nations Unies**

Le principe et la conception du Système de gestion des ressources seront présentés. Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations sur les activités à venir.

**c) Minéraux**

Le Groupe d'experts sera informé des progrès réalisés et des difficultés rencontrées dans l'application de la Classification-cadre aux ressources minérales ainsi que des travaux du Groupe de travail chargé des ressources minérales.

Des informations à jour sur l'état d'avancement de l'élaboration de spécifications, de lignes directrices et d'études de cas concernant l'application de la Classification-cadre aux ressources minérales seront fournies.

Le Groupe d'experts examinera ces informations.

**d) Pétrole**

Le Groupe d'experts sera informé des progrès réalisés et des difficultés rencontrées dans l'application de la Classification-cadre aux ressources pétrolières, ainsi que des travaux du Groupe de travail chargé du pétrole.

Des informations à jour sur l'état d'avancement de l'élaboration de spécifications, de lignes directrices et d'études de cas concernant l'application de la Classification-cadre aux ressources pétrolières seront fournies.

Le projet pilote de classification des ressources et réserves pétrolières du Mexique sur la base de la Classification-cadre, élaboré par le Groupe de travail sur le pétrole sous la direction de la Commission nationale des hydrocarbures du Mexique en collaboration avec le Ministère de l'énergie et l'Agence pour la sécurité, l'énergie et l'environnement, sera présenté (ECE/ENERGY/GE.3/2019/5).

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies.

**e) Sources d'énergie renouvelables**

Le Groupe de travail de la classification des énergies renouvelables présentera les progrès qu'il a accomplis dans l'élaboration d'un système de classification des ressources énergétiques renouvelables qui se fonde sur la Classification-cadre et qui soit applicable à l'échelle mondiale.

Le sous-groupe de l'énergie géothermique présentera les progrès accomplis dans l'application de la Classification-cadre à l'énergie géothermique.

Le sous-groupe de la bioénergie présentera les progrès accomplis dans l'application de la Classification-cadre à la bioénergie.

Le sous-groupe de l'énergie solaire présentera les progrès accomplis dans l'élaboration des projets de spécifications pour l'application de la Classification-cadre à l'énergie solaire (ECE/ENERGY/GE.3/2019/9).

Le sous-groupe de l'énergie éolienne présentera les progrès accomplis dans l'élaboration des projets de spécifications pour l'application de la Classification-cadre à l'énergie éolienne (ECE/ENERGY/GE.3/2019/8).

L'application de la Classification-cadre à d'autres sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie hydraulique et les ressources énergétiques marines sera examinée.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et recommandera les prochaines étapes, y compris la publication ou non, aux fins d'observations, des projets de spécifications concernant l'énergie solaire et l'énergie éolienne.

**f) Ressources en combustibles nucléaires**

Le Groupe d'experts sera informé des progrès réalisés et des difficultés rencontrées dans l'application de la Classification-cadre aux ressources en combustibles nucléaires ainsi que des travaux du Groupe de travail chargé des ressources en combustibles nucléaires.

Un bilan de l'application de la Classification-cadre aux ressources en uranium sera présenté.

Des informations à jour sur l'élaboration de lignes directrices et d'études de cas pour l'application de la Classification-cadre à la gestion des ressources en uranium et en thorium seront fournies. En particulier, le document de réflexion sur le rôle que l'énergie nucléaire peut jouer pour soutenir le développement durable (ECE/ENERGY/GE.3/2019/6) sera présenté pour discussion et examen.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies.

**g) Projets d'injection**

Le Groupe d'experts examinera l'utilisation de la Classification-cadre pour la classification des projets d'injection et les activités du Groupe de travail chargé des projets d'injection. Des informations à jour sur l'état d'avancement des études de cas concernant l'application de la Classification-cadre aux projets d'injection seront fournies.

Le Groupe d'experts examinera ces informations.

**h) Ressources d'origine anthropique**

Le Groupe d'experts sera informé de l'approbation des spécifications pour l'application de la Classification-cadre aux ressources d'origine anthropique par le Comité de l'énergie durable à sa vingt-septième session.

Les progrès accomplis dans les activités du Groupe de travail chargé des ressources anthropiques seront présentés.

L'état actuel de l'avancement des études de cas concernant l'application de la Classification-cadre aux ressources d'origine anthropique sera présenté.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies.

**i) Aspects commerciaux et information financière**

Le Groupe de travail chargé des aspects commerciaux présentera au Groupe d'experts des informations à jour sur les aspects commerciaux et l'information financière, et la façon dont ces éléments sont pris en compte dans la Classification-cadre pour faciliter l'évaluation commerciale des projets. Un débat aura ensuite lieu. Les progrès réalisés dans l'élaboration de lignes directrices pour faciliter les évaluations commerciales, y compris des orientations sur l'utilisation des catégories de la Classification-cadre seront également présentés (application de la Classification-cadre aux évaluations commerciales, ECE/ENERGY/GE.3/2019/7).

Les conséquences éventuelles pour le Groupe d'experts et les parties prenantes seront passées en revue et des recommandations seront formulées quant aux mesures à prendre.

Des données à jour sur l'information financière relative aux activités liées aux ressources, notamment sur les travaux du Conseil des normes comptables internationales (IASB) seront également présentées.

**j) Qualifications des personnes compétentes et des évaluateurs**

Le Groupe de travail chargé des personnes compétentes fournira des informations à jour sur ses travaux.

Des recommandations pour la mise à jour de la note d'orientation sur les prescriptions relatives aux personnes compétentes et les options en matière de notification de ressources<sup>4</sup> (acceptée par le Groupe d'experts à sa huitième session en 2017) seront présentées et le Groupe d'experts sera invité à les examiner et à se prononcer sur le texte révisé.

Des recommandations pour la mise à jour de la note d'orientation sur la spécification des qualifications d'évaluateur de la Classification-cadre<sup>5</sup> (acceptée par le Groupe d'experts à sa huitième session en 2017) seront présentées et le Groupe d'experts sera invité à les examiner et à se prononcer sur le texte révisé.

**k) Autres applications possibles**

Le plan de travail pour 2018-2019 indique que, sur demande, le Groupe d'experts étudiera et élaborera d'autres applications de la Classification-cadre, pour autant que ces activités ne l'empêchent pas de remplir ses autres obligations. Il est précisé que les nouveaux domaines de travail potentiels du Groupe d'experts dépendent de l'apport de ressources extrabudgétaires.

Le Groupe d'experts examinera l'application éventuelle de la Classification-cadre à d'autres ressources telles que le méthane provenant des mines de charbon, l'énergie et les matériaux récupérés des déchets, et les ressources en eau, notamment les eaux souterraines, les eaux de surface et l'énergie hydraulique.

**10. Aspects sociaux et environnementaux dans la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système de gestion des ressources des Nations Unies**

L'Équipe spéciale chargée des aspects sociaux et environnementaux présentera les travaux qu'elle a consacrés à l'élaboration de lignes directrices concernant la prise en compte des aspects sociaux et environnementaux dans la Classification-cadre. Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et formulera des recommandations.

**11. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources dans divers contextes géographiques**

Le Groupe d'experts sera informé de l'intérêt croissant pour la Classification-cadre, de plus en plus utilisée dans divers pays et régions, en particulier dans l'Union européenne, dans les pays nordiques (Finlande, Norvège et Suède), en Afrique, en Amérique latine, et en Asie de l'Est et du Sud-Est.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à proposer les travaux qu'il convient de mener pour faire face à l'utilisation croissante de la Classification-cadre au niveau mondial.

<sup>4</sup> [https://www.unece.org/fileadmin/DAM/energy/se/pdfs/UNFC/UNFC-Guidance-Notes/Guidance\\_Note\\_on\\_Compentent\\_Person\\_Requirements\\_and\\_Options\\_for\\_Resource\\_Reporting.pdf](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/energy/se/pdfs/UNFC/UNFC-Guidance-Notes/Guidance_Note_on_Compentent_Person_Requirements_and_Options_for_Resource_Reporting.pdf).

<sup>5</sup> [https://www.unece.org/fileadmin/DAM/energy/se/pdfs/UNFC/UNFC-Guidance-Notes/Revised\\_UNFC\\_Guidance\\_Note\\_to\\_support\\_UNFC\\_Specification\\_for\\_Evaluator\\_Qualifications.pdf](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/energy/se/pdfs/UNFC/UNFC-Guidance-Notes/Revised_UNFC_Guidance_Note_to_support_UNFC_Specification_for_Evaluator_Qualifications.pdf).

## **12. Centres d'excellence internationaux et projets extrabudgétaires pour l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système de gestion des ressources des Nations Unies**

Le Groupe d'experts sera informé de l'état d'avancement des projets extrabudgétaires menés à l'appui de l'application de la Classification-cadre, à savoir :

a) Le projet relatif à l'amélioration des capacités nationales des pays d'Asie centrale aux fins de l'harmonisation et de la mise en place d'un système de classification et de gestion durable des ressources énergétiques et minérales qui soit applicable à l'échelle mondiale (financé par la Fédération de Russie) ;

b) Le projet relatif à la gestion intégrée des ressources en énergie et en eau à l'appui du développement durable en Europe du Sud-Est et en Asie centrale (financé par le Compte de l'ONU pour le développement).

Le Groupe de travail de la mobilisation des ressources pour la Classification-cadre présentera le plan d'action pour la mobilisation de ressources et fera part des progrès accomplis.

Une proposition concernant l'établissement de centres d'excellence nationaux et/ou régionaux pour l'application de la Classification-cadre et du Système de gestion des ressources sera présentée.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies.

## **13. Femmes et diversité dans la gestion des ressources**

À sa neuvième session, le Groupe d'experts a noté les effets bénéfiques très importants de la diversité et de l'inclusion dans le domaine de la gestion des ressources ; il a recommandé au Bureau de suivre les progrès réalisés pour améliorer la participation des femmes dans la gestion des ressources et de l'en informer à sa dixième session. Il a également recommandé au Bureau de veiller à ce que la diversité et l'inclusion caractérisent la composition, les plans de travail et les activités du Groupe.

Le Groupe d'experts sera informé de la situation actuelle en ce qui concerne la participation des femmes et leur accès dans des conditions d'égalité aux fonctions de direction dans les activités de gestion des ressources, conformément à l'objectif 5 des ODD, intitulé « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies, notamment en ce qui concerne la manière de mieux prendre en compte les questions de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les travaux sur la Classification-cadre et le Système de gestion des ressources.

## **14. Éducation et sensibilisation**

Les activités actuelles du Groupe de travail des communications ainsi que ses plans de travail pour l'avenir seront présentés au Groupe d'experts.

Le Groupe d'experts dressera le bilan des manifestations et des ateliers organisés en 2018 et 2019 dans le but de promouvoir et mieux faire connaître la Classification-cadre, et se penchera sur les manifestations prévues en 2019 et 2020.

## **15. Coopération avec d'autres organisations et entités**

Le Groupe d'experts débattira de ses relations, actuelles et proposées, de coopération avec d'autres organisations et entités, telles que le Centre africain de développement minier, la Fédération européenne des géologues (FEG), EuroGeoSurveys, le Comité de gestion du projet Exploitation de l'anthroposphère européenne (MINEA) dans le cadre de la



Coopération européenne en matière de science et de technologie (COST), la Banque européenne d'investissement (BEI), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), la Commission électrotechnique internationale (CEI), l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et le Groupe international d'experts sur les ressources du Programme de Nations Unies pour l'environnement. L'objectif est de tirer parti des synergies, de faire en sorte que les actions menées soient complémentaires et d'éviter chevauchements et doubles emplois.

## **16. Plan de travail pour 2018-2019 et projet de plan de travail pour 2020-2021**

Le Groupe d'experts examinera l'état de la mise en œuvre de son plan de travail pour 2018-2019.

Le Groupe d'experts procédera également à un échange de vues sur son projet de plan de travail pour 2020-2021 (ECE/ENERGY/GE.3/2019/4). Le projet de plan de travail qu'il recommande doit être soumis au Comité de l'énergie durable à sa vingt-huitième session, prévue du 25 au 27 septembre 2019.

## **17. Questions diverses**

Le Groupe d'experts pourra débattre de toute autre question pertinente soulevée avant ou pendant la session et qui relève de son mandat. Les délégations sont invitées à indiquer à l'avance au secrétariat et au Président si elles souhaitent aborder une question au titre de ce point de l'ordre du jour.

Le Groupe d'experts débattera des dates de sa onzième session, qui se tiendra à Genève en 2020.

## **18. Adoption des conclusions et recommandations**

Le Groupe d'experts sera invité à adopter des conclusions et recommandations.

Les projets de conclusions et de recommandations seront si possible communiqués aux participants et aux représentations permanentes à Genève dix jours au moins avant le début de la session.

## **19. Adoption du rapport et clôture de la session**

Le Président, avec le concours du secrétariat, récapitulera les conclusions et recommandations convenues. Le Groupe d'experts sera invité à adopter son rapport à partir d'un projet établi par le secrétariat en étroite collaboration avec le Bureau, après quoi le Président prononcera la clôture de la session.

### III. Calendrier provisoire

Le calendrier provisoire indiqué ci-après est susceptible de modifications. Un calendrier détaillé des travaux sera affiché sur le site Web de la Division de l'énergie durable<sup>6</sup>.

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<b>Lundi 29 avril 2019</b>	
10 h 00	1. Adoption de l'ordre du jour
10 h 10	3. Observations liminaires
10 h 20	4. Atelier sur la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système de gestion des ressources des Nations Unies
13 h 00	<i>Déjeuner</i>
15 h 00	4. Atelier sur la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système de gestion des ressources des Nations Unies ( <i>suite</i> )
18 h 00	<i>Fin de la première journée</i>
<b>Mardi 30 avril 2019</b>	
10 h 00	4. Atelier sur la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système de gestion des ressources des Nations Unies ( <i>suite</i> )
13 h 00	<i>Déjeuner</i>
15 h 00	4. Atelier sur la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système de gestion des ressources des Nations Unies ( <i>suite</i> )
18 h 00	<i>Fin de la deuxième journée</i>
<b>Mercredi 1<sup>er</sup> mai 2019</b>	
10 h 00	3. Observations liminaires ( <i>suite</i> )
10 h 40	2. Élection du Bureau
10 h 45	5. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts de la gestion des ressources
10 h 55	6. Mandat et cahier des charges du Groupe d'experts de la gestion des ressources
11 h 10	7. Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et Système de gestion des ressources des Nations Unies
11 h 40	8. Moyens de promouvoir l'énergie durable

<sup>6</sup> <https://www.unece.org/index.php?id=50179>.

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
12 h 00	9. Développement, gestion et application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système de gestion des ressources des Nations Unies  a) Révision de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources
13 h 00	<i>Déjeuner</i>
15 h 00	9. e) Sources d'énergie renouvelables
16 h 30	9. a) Révision de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources ( <i>suite</i> )
18 h 00	<i>Fin de la troisième journée</i>
<b>Jeudi 2 mai 2019</b>	
10 h 00	9. b) Principe et conception du Système de gestion des ressources des Nations Unies
10 h 45	9. c) Minéraux
11 h 10	9. d) Pétrole
11 h 50	9. f) Ressources en combustibles nucléaires
12 h 20	9. i) Aspects commerciaux et information financière
13 h 00	<i>Déjeuner</i>
15 h 00	9. g) Projets d'injection
15 h 30	9. h) Ressources d'origine anthropique
16 h 00	10. Aspects sociaux et environnementaux dans la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système de gestion des ressources des Nations Unies
17 h 00	11. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources dans divers contextes géographiques
18 h 00	<i>Fin de la quatrième journée</i>
<b>Vendredi 3 mai 2019</b>	
10 h 00	9. j) Qualifications des personnes compétentes et des évaluateurs
10 h 25	9. k) Autres applications possibles
10 h 50	12. Centres d'excellence internationaux et projets extrabudgétaires pour l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système de gestion des ressources des Nations Unies
11 h 30	13. Femmes et diversité dans la gestion des ressources
12 h 30	14. Éducation et sensibilisation
13 h 00	<i>Déjeuner</i>
15 h 00	15. Coopération avec d'autres organisations et entités
16 h 00	16. Plan de travail pour 2018-2019 et projet de plan de travail pour 2020-2021
16 h 45	17. Questions diverses

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
17 h 00	18. Adoption des conclusions et recommandations
17 h 15	19. Adoption du rapport et clôture de la session
18 h 00	<i>Clôture de la dixième session</i>

---